

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

Lettre ouverte Cité scolaire Jean Moulin et avenir de l'école publique dans Lyon 5ème

-- Avenir de la cité scolaire --

Publié le lundi 7 mars 2011

Fichier PDF créé le mardi 29 mars 2011

Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, Monsieur le Président du Conseil Régional Rhône-Alpes, Monsieur le Président du Conseil Général du Rhône, Monsieur le Maire de Lyon, Monsieur le Député de la 1ère circonscription du Rhône,

Parents, enseignants, élèves et personnels des collèges et lycées publics de l'Ouest Lyonnais sont en colère. En atteste le vote de motions dans les conseils d'administration aux Collèges Battières, Charcot et Jean Moulin ainsi qu'au Lycée Saint Just tous situés dans le 5ème arrondissement de Lyon, qui accueille la plus forte densité d'établissements privés de toute l'Académie. Ils sont en colère parce que les dotations horaires globales sont trop faibles et parce que les hypothèses de rentrée sont construites sur la prévision d'une baisse conséquente des effectifs à Charcot et aux Battières et sur une hausse vertigineuse à Jean Moulin.

Parmi les causes, le décroisement brutal des cités scolaires Saint Just et Jean Moulin. Prévues depuis 2006, la fermeture du Collège Saint Just n'a pas été préparée au plan territorial par une remise à plat de toute la sectorisation du 5ème arrondissement et des communes limitrophes concernées (ouverture d'un collège à Francheville à la rentrée 2011). Le seul scénario travaillé et aujourd'hui amorcé consiste à transférer tous les collégiens de Saint Just à Jean Moulin, qui passera d'environ 620 à plus de 920 élèves en septembre. Le collège Jean Moulin deviendra ainsi un des plus gros collèges du Rhône et accueillera un effectif d'au moins le double des collèges les plus proches (Charcot et Battières). Pourquoi créer ainsi un tel déséquilibre structurel et durable, qui fragilise et menace de fermeture à terme les petits établissements ? La carte de l'offre des enseignements proposés traduit d'ores et déjà ce déséquilibre avec un grand nombre d'options, notamment linguistiques à Jean Moulin et la fermeture de cours dans les autres collèges, par exemple Italien LV2 à Charcot ! La volonté affichée de créer un collège d'excellence à Jean Moulin se traduit par une concentration de moyens et s'accompagne d'une organisation méthodique de la pénurie dans les établissements environnants. Acceptez-vous que soit ainsi remise en cause l'égalité des chances et que la cohésion sociale soit fragilisée ? Acceptez-vous la mise en place d'une telle ligne de démarcation entre les établissements d'un même territoire et le caractère ségrégationniste de la politique scolaire qu'un tel projet sous-tend ?

Ce scénario aboutit aussi à l'assèchement du Lycée Jean Moulin, au travers de la fermeture de toutes ses classes par le Rectorat, qui a préféré cette décision discrétionnaire et autoritaire à un véritable dialogue avec les parties prenantes, en particulier les collectivités territoriales de rattachement et les membres de la communauté éducative. La suppression de 16 classes au Lycée Jean Moulin condamne à l'extinction la dernière cité scolaire publique du 5ème arrondissement qui, au-delà de ses excellents résultats, avait, au cours de ces dernières années, renforcé son attractivité au point d'attirer des élèves jusque-là scolarisés dans le privé. Sa dimension humaine et son esprit humaniste ont permis entre autres de mettre en place dans de bonnes conditions l'accompagnement personnalisé, un élément important de la réforme des lycées 2010, comme a pu le souligner Monsieur le recteur de l'académie de Lyon au cours de la présentation de ses vœux 2011.

A la rentrée prochaine, ce sont environ 1 700 élèves qui se presseront au sens propre du terme sur le site de Saint Just, qui se caractérise déjà par la plus forte densité d'élèves au m² de toute l'académie. Rappelons que la première motivation de la fermeture du Collège Saint Just était d'offrir davantage de place aux lycéens dans ce bâtiment classé. Si le projet se concrétise, il en accueillera environ une centaine de plus qu'aujourd'hui. Aucune restructuration des bâtiments n'étant programmée à ce jour sur aucun des sites (Jean Moulin et Saint Just), la sécurité sera à coup sûr un enjeu majeur dès la rentrée prochaine et la responsabilité des collectivités de tutelle (Conseil Général à Jean Moulin et Conseil régional à Saint Just) sera automatiquement engagée en cas d'incident ou, pire, d'accident !

Conduit par les autorités académiques au nom de l'urgence liée à la préparation de la prochaine rentrée, ce projet prend ses racines dans des décisions qui datent de 2006, fermeture du Collège Saint Just et création du collège Bernardin à Francheville. Pourquoi ne pas avoir anticipé ? Est-ce pour mieux travailler dans l'ombre sans avoir à

informer et à débattre avec les membres des communautés éducatives concernées ? Est-ce pour mettre devant le fait accompli les élus municipaux, départementaux et régionaux, qui auront à gérer les conséquences humaines, sociales et urbaines d'une telle décision ? Est-ce pour rendre inéluctable la fermeture d'autres collèges à court ou moyen terme et faire quelques économies budgétaires supplémentaires ?

La contrainte de l'urgence fabriquée de toute pièce par ceux-là même qui l'invoquent ne doit pas faire oublier que les préparations de rentrée engagées par le rectorat sont réversibles. En effet l'arrêté préfectoral de fermeture du collège Saint Just n'est toujours pas signé à cette heure. Le Président du Conseil Général peut encore différer sa demande. Le Conseil Régional n'a pas délibéré et ne s'est pas encore saisi de la question de la fermeture du Lycée Jean Moulin. Enfin le non-respect par les autorités académiques des préalables formels évoqués par le Président de Région dans son courrier de 2008 suffit amplement pour repousser ce projet en l'état.

Refusé depuis des années par tous les acteurs de la communauté éducative de la cité scolaire Jean Moulin ce projet de décroisement brutal est désormais redouté par les enseignants et les parents des établissements environnants pour ses conséquences sur la pérennité et la qualité de l'offre éducative de l'école publique. Les élus de proximité, Maire du 5ème arrondissement, Conseiller général du 5ème arrondissement et les conseillers régionaux issus de l'Ouest Lyonnais s'opposent à ce projet qui accentue les déséquilibres, fragilise les plus faibles et met en péril le vivre ensemble sur le territoire dont ils sont les premiers responsables.

Lors d'une réunion le 23 février dernier qui a été obtenue de haute lutte par les élèves, les parents et les enseignants de Jean Moulin, tous les élus présents (Maire, Conseiller Général, Conseiller Régional et Député) ont demandé au Secrétaire Général de l'Académie, qui représentait le Recteur, d'engager une vraie concertation pour faire émerger des solutions servant l'intérêt général et l'intérêt des jeunes. Pourquoi ne pas les écouter et pourquoi ne pas entendre enfin parents, élèves et enseignants qui n'ont cessé de formuler cette demande depuis qu'ils ont appris de façon totalement incidente fin 2008 l'existence du projet ?

Oui, des restructurations sont nécessaires pour accompagner la fermeture démocratiquement décidée du Collège Saint Just. Oui, la sectorisation des collèges doit être profondément revue pour tenir compte de cette fermeture, de l'ouverture de Francheville et pour intégrer les évolutions démographiques et sociologiques du territoire. Oui, la carte des enseignements proposés dans les établissements publics doit être aménagée pour prendre en compte la réforme du lycée et pour développer des synergies pédagogiques. La complexité de la situation exige une réponse d'ensemble qui ne peut être forgée que dans la transparence et le dialogue avec les intéressés.

Oui, il y a urgence à ne pas se précipiter dans un projet aussi destructeur pour l'avenir de l'école publique et pour la sérénité des jeunes et de leurs familles. **Oui, il y a urgence à décider aujourd'hui un moratoire d'un an et à mettre en place dès demain une démarche de concertation** qui aura l'ardente obligation de faire des propositions concrètes d'aménagement de la sectorisation et de la répartition de l'offre d'enseignement du Collège au Lycée dans le 5ème arrondissement de Lyon, ainsi qu'à Sainte Foy, Tassin et Francheville. **Oui il y a urgence à travailler ensemble pour aboutir à un schéma cohérent d'ici fin octobre 2011**, de façon à rendre plus facile et plus sereine la préparation de la rentrée 2012.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Président du Conseil régional, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Maire, vous avez le pouvoir de dire **OUI à cette proposition de bon sens, qui, sans figer le présent, préserve l'avenir de l'Ecole Publique sur Lyon Ouest !** Comptant sur votre sens de l'intérêt général,

Nous vous prions d'agréer l'expression de notre haute considération.

Pour le Collectif pour l'Avenir de la cité scolaire Jean Moulin (FCPE - PEEP - SGEN - SNALC - SNES -

Lettre ouverte Cité scolaire Jean Moulin et avenir de l'école publique dans Lyon 5ème

Représentants élèves et personnels non enseignants), Michel BERTHELIER, élu FCPE au CA du Lycée - Tél. : 06 85 21 56 78 - Courriel data_mbe [a] club-internet.fr